

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

DIRECTION DE LA PLANIFICATION



**RESUME DES RAPPORTS D'ÉVALUATION EX ANTE
DE PROJETS/PROGRAMMES A ANNEXER A LA LOI
DE FINANCES 2018**

AOUT 2017



www.plandev.sn

Table des matières

<i>I. INTRODUCTION.....</i>	<i>3</i>
<i>II. REPARTITION PAR SECTEURS DU PORTEFEUILLE DE PROJETS/PROGRAMMES EVALUES</i>	<i>6</i>
<i>III. REPARTITION SPATIALE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS /PROGRAMMES EVALUES</i>	<i>6</i>
<i>IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION EX ANTE.....</i>	<i>8</i>
<i>V. FICHES DE SYNTHESE DES RESULTATS DES EVALUATIONS DES PROJETS/PROGRAMMES EVALUES</i>	<i>10</i>

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Sénégal, à travers le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) s'est engagé, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des dépenses publiques, à évaluer ex-ante tous les nouveaux projets/programmes, à annexer à la loi de finances participant ainsi au retour à l'orthodoxie en matière de gestion du cycle de vie des projets/programmes.

Le respect de cet engagement s'inscrit dans une démarche de performance fortement recommandée par les autorités et visant à assurer à la fois l'efficacité de la dépense publique et le relèvement de la rentabilité des investissements par une allocation stratégique des ressources articulée aux politiques publiques.

Pour assurer cette mission, le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP) accompagne les Ministères techniques (MT) pour la constitution d'une banque de projets/programmes évalués.

Ainsi, les actions entreprises actuellement sont focalisées sur les études de faisabilité technique, financière et économique des idées de projets/programmes prioritaires reçues des ministères techniques, avant leur évaluation ex ante. L'objectif visé, à travers ces actions, est de s'assurer que la préparation des projets et programmes d'investissements publics s'inscrit dans l'opérationnalisation des politiques nationale et sectorielle définies respectivement dans le Plan Sénégal émergent (PSE) et les Lettres de Politiques sectorielles de Développement (LPSD). Aussi, permettent-elles de veiller à la maturité technique, financière et économique des projets/programmes.

À cet effet, la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) a lancé le processus de réalisation des études de faisabilité au cours du deuxième semestre de l'année 2016 et en début 2017, portant sur cinquante et un (51) projets/programmes.

Sur ces projets/programmes en études de faisabilité, vingt-cinq (25)¹ **dont les rapports d'études sont validés**, ont été évalués ex ante. Aussi, deux projets reçus des Ministères en charge de l'Industrie et le l'économie maritime avec des documents de projet complets ont-ils été évalués.

En outre, en raison de la qualité des dossiers, deux (02) projets ont fait l'objet d'un rejet provisoire.

¹ Deux projets du Ministère de la Justice ont été fusionnés.

Il s'agit du :

- **Projet ponton sur le centre de pêche de Lompoul sur Mer du Ministère en charge de la Gouvernance Locale ;**
- **Projet de mise en place de Plateforme de Commercialisation des produits agricoles en milieu rural du Ministère en charge du commerce.**

Au titre de la *loi de finances initiale 2018*, la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE), propose **vingt-sept (27)** projets/programmes d'investissement suivants:

Ministère des Mines et de l'Industrie

1. Projet de création d'Unités de fabrication d'oignons séchés pour les Producteurs d'oignons dans les principales zones de production au Sénégal;

Ministère de la culture et de la communication

2. Projet de Construction de la Maison des Archives nationales ;
3. Projet de Construction de la Bibliothèque nationale du Sénégal ;
4. Projet de Construction de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers (ENAM) ;

Ministère des sports

5. Projet de promotion des métiers du sport et des métiers liés au sport ;
6. Projet de rénovation du CNEPS de Thiès ;
7. Projet Plan national de formation des acteurs (PNFAS) ;

Ministère de l'Agriculture et de l'Equipe ment Rurale (MAER)

8. Projet d'Appui au Programme national d'Autosuffisance en Riz (PNAR) ;
9. Programme de renforcement de la riziculture pluviale dans la vallée de Bignona ;
10. Programme de restauration et d'amélioration de la fertilité des sols dans le bassin arachidier ;
11. Projet de bassin de rétention et de valorisation des forages ;

Ministère de la Justice

12. Projet de construction de l'Ecole Nationale de l'Administration pénitentiaire ;
13. Projet d'informatisation (d'automatisation) du casier judiciaire ;
14. Projet de réalisation de la nouvelle carte judiciaire concernant les nouvelles juridictions ;
15. Projet d'Equipe ment des juridictions ;

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

16. Projet Changement climatique et Gestion durable des zones côtières ;
17. Projet d'Appui au Développement de la périphérie des Aires Protégées du Sénégal (PADAPS) ;
18. Projet d'appui à l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles (PAGERN) ;
19. Projet agro-forestier de lutte contre la désertification dans le département de Mbacké ;

Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime

20. Projet de Construction d'un Marché central au Poisson à Tambacounda ;
21. Projet de Création d'un Centre de Formation spéciale en Valorisation des Produits de la Pêche ;
22. Projet de Valorisation des Produits de la Pêche continentale ;
23. Projet de restauration des écosystèmes dégradés et régénération des ressources halieutiques continentales ;
24. Projet de mise en place d'une liaison maritime Dakar –Praia.

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)

25. Projet d'Amélioration de la Mobilisation des Eaux renouvelables dans les Bassins versants du Baobolong et de la Sandougou – Phase 1 ;
26. Projet de Remise à niveau et d'optimisation des Systèmes d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu rural ;

Ministère du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME

27. Projet de Modernisation des Circuits de Distribution ;
28. Projet de Promotion et de développement des exportations des produits dans les filières à forts potentiels d'exports ;

Pour rappel, dans le cadre de l'évaluation ex ante des projets/programmes, la DGPPE a annexé aux lois de finances:

- 2015, cinq (05) projets/programmes évalués;
- 2016, douze (12) projets/programmes évalués ;
- 2017, treize (13) projets/programmes évalués.

Pour la loi de finances 2018, les études de faisabilité réalisées ont permis de passer du simple au double du nombre de projets/programmes évalués.

II. REPARTITION PAR SECTEURS DU PORTEFEUILLE DE PROJETS/PROGRAMMES EVALUES

Au titre de la loi de finances 2018, un portefeuille de vingt-sept (27) projets est évalué pour un volume de financement de **400,2 milliards** de francs CFA, réparti sur neuf (09) sous-secteurs d'activités.

Le tableau ci-dessous donne la répartition sectorielle :

Tableau 1 : Répartition sectorielle des projets évalués

Sous -secteur	Nombre Projet	Volume (F CFA)	Nombre (%)	Financement (%)
Agriculture	4	130 863 236 307	14,8%	32,7%
Commerce	2	13 259 040 000	7,4%	3,3%
Culture	3	20 105 920 787	11,1%	5,0%
Environnement	4	171 008 328 354	14,8%	42,7%
Hydraulique	2	23 769 338 665	7,4%	5,9%
Justice	3	20 770 914 270	11,1%	5,2%
Pêche	5	11 967 742 408	18,5%	3,0%
Industrie	1	2 238 820 901	3,7%	0,6%
Sport	3	6 240 471 900	11,1%	1,6%
Total	27	400 223 813 592	100%	100%

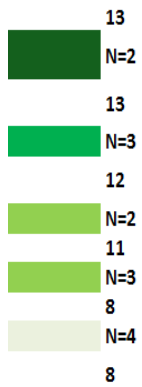
Source : DP

III. REPARTITION SPATIALE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS /PROGRAMMES EVALUES

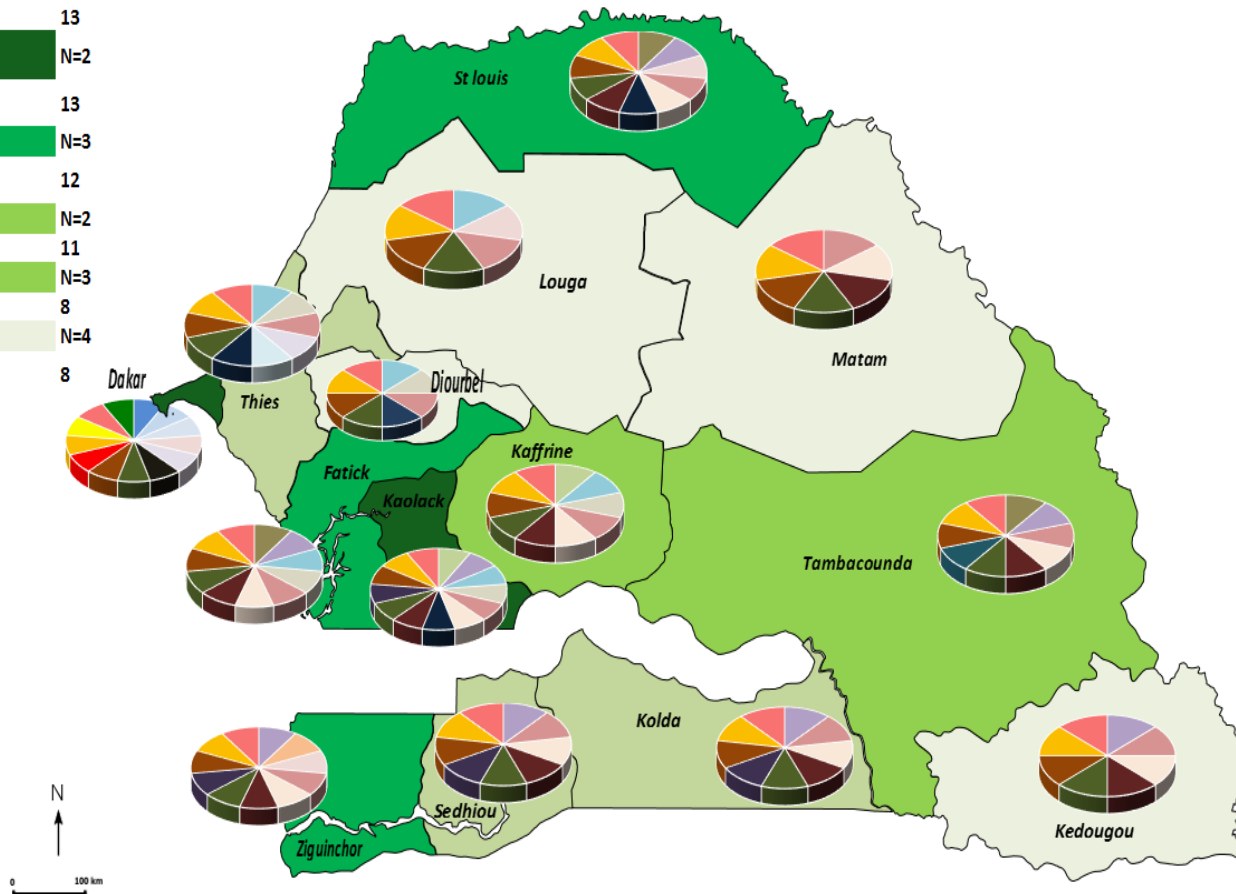
Toutes les régions sont couvertes par les projets évalués. Toutefois, ils sont plus concentrés dans les régions de Dakar, Saint Louis, Fatick et Ziguinchor. Ces localités ont au moins 13 projets/programmes.

Figure 1 : Zones d'intervention des projets évalués

Legende 1 : Concentration des projets par région



Legende 2 : Localisation des projets par région



IV. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION EX ANTE²

L'évaluation ex ante des projets /programmes présentés dans ce rapport se déroule, en général, en quatre étapes. Elle est effectuée avant la phase d'exécution du projet en vue de statuer sur son opportunité ou sur sa faisabilité.

▪ Présentation et analyse stratégique du projet

Il s'agit de décrire le projet et d'analyser sa pertinence et sa cohérence à travers son contexte et justification, sa zone d'intervention, son ancrage stratégique, sa chaîne d'impact et ses différentes options.

▪ L'analyse financière

L'analyse financière a pour but d'étudier la viabilité et éventuellement la rentabilité du projet à travers les indicateurs classiques de rentabilité que sont :

- la **Valeur Actualisée Nette (VAN)** représente la valeur des flux de trésorerie liés à un investissement actualisé au taux de rentabilité exigé par le marché, compte tenu du risque de cet investissement. Elle représente donc le *montant de la création de valeur anticipée sur l'investissement*;
- le **Taux de Rentabilité Interne (TRI)** est le taux par lequel il y a *équivalence entre le capital investi et l'ensemble des cash-flows actualisés* ;
- le **Ratio Avantages / Coûts (RAC)** compare les *flux des avantages actualisés* avec le *flux des coûts actualisés*.

▪ L'analyse socioéconomique par la méthode coûts / avantages

Il s'agit d'estimer le surplus socioéconomique en comparant les valeurs monétaires des coûts et des avantages induits par le projet. Elle représente une étape majeure dans l'évaluation ex ante des projets /programmes et est réalisée à travers des indicateurs synthétiques de rentabilité socioéconomique que sont la VANE, le TRIE et le RACE.

▪ Analyses et évaluations complémentaires ou alternatives à la méthode coûts / avantages

La méthode coûts/avantages est un outil d'analyse économique pertinent utilisé dans la plupart des projets d'investissement public. Elle présente, cependant, des limites et contraintes notamment l'indisponibilité des données et la monétarisation de certains effets.

Par conséquent, pour améliorer la pertinence des évaluations des projets présentés dans ce rapport, donc du processus décisionnel, elle a été parfois complétée ou substituée au besoin, **à d'autres outils d'évaluation que sont l'analyse multicritère et l'analyse qualitative et/ou quantitative**. Ces

²Pour plus de détails, voir le planning Paper N0 15 : revue sommaire des méthodes d'évaluation des projets/programmes d'investissement
www.plandev.sn/publications.html

derniers ont permis de prendre en considération des valeurs autres que la dimension monétaire comme l'équité (sociale, territoriale, etc.), la création d'emplois, l'effet sur les finances publiques, sur la protection de l'environnement et de la santé humaine, les valeurs culturelles ou encore des considérations de nature sociopolitique ou socioculturelle.

V. FICHES DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DES EVALUATIONS DES PROJETS/PROGRAMMES EVALUES

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

PROJET DE CREATION D'UNITES DE FABRICATION D'OIGNONS SÈCHES POUR LES PRODUCTEURS D'OIGNONS DANS LES PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION AU SENEGAL
Sous – secteur : industrie
Date de l'évaluation : Juin 2017
Organisme de tutelle : Ministère des Mines et de l'Industrie / Institut de Technologie alimentaire (ITA)
Localisation (ou zone d'intervention) : Zone des Niayes et de la Vallée du Fleuve Sénégal
<p>Présentation du projet : Ce projet intervient dans la production et la transformation de oignon marquées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'absence d'unités de transformation notamment de séchage d'oignon pour valoriser la production locale ; • la faible diversification des modes d'utilisation de l'oignon ; • l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation de l'oignon frais ; <p>des pertes post récolte considérables allant de 20 à 60% de la production</p>
<p>Objectif global :</p> <p>Contribuer au développement de la filière oignon au Sénégal</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer à absorber le surplus de production ; ➤ Contribuer à la réduction des pertes post récoltes.
Coût du projet : 2 238 820 901 F CFA
<p>Période d'investissement : 1 an</p> <p>Durée d'exploitation : 10 ans</p>
<p>Méthodes et résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode de l'évaluation : ACA • Résultats de l'évaluation : VANE = 217 891 410 F CFA TRIE = 15 % Nombre d'emplois directs créés : 622
Conclusion : les résultats de l'analyse financière et économique sont favorables à la mise en œuvre de ce projet.

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS ET METIERS (ENAM)
Sous –secteur : culture
Date de l'évaluation : Juillet 2017
Organisme de tutelle : Ministère De la Culture et de la Communication
Localisation: Diamniadio
Présentation du projet : Il s'agit de construire l'ENAM qui sera un établissement d'enseignement professionnel multi-niveaux (moyen, secondaire, supérieur), ayant comme mission principale d'assurer une formation académique dans les domaines des arts plastiques, des arts scéniques, de l'animation culturelle, de la coupe/couture et du stylisme/modélisme.
Objectif global : Doter le Sénégal d'une école moderne pour la formation dans les métiers des arts et de la culture sur une surface de 12 000 m2. Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none">➤ Mettre en place une infrastructure adaptée à recevoir l'ensemble des filières de formation➤ Diversifier l'offre publique de formation aux métiers de la Culture ;➤ Augmenter l'expertise et le professionnalisme des formateurs par l'apport des nouvelles technologies.
Coût du projet : 4 232 073 287 FCFA TTC Durée d'investissement : 2 ans
Méthode d'évaluation et résultats d'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• Méthode d'analyse : ACA et analyse qualitative• Résultats de l'évaluation (effets qualitatifs du projet) :<ul style="list-style-type: none">- Suppression des multiples frais de loyers et de coordination entre les départements et la direction de l'école;- Opportunités pour mieux répondre aux exigences du marché du travail;
Conclusion : L'analyse est favorable à la réalisation du projet.

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ARCHIVES DU SENEGAL
Sous-secteur : culture
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Ministère de la culture et de la communication/Primature
Localisation: Diamniadio
<p>Présentation du projet :</p> <p>Le projet consiste à construire «la Maison des Archives du Sénégal » sur une assiette foncière de 2 281 m2. Cette infrastructure sera dotée d'une capacité de stockage de plus de 20 kilomètre linéaires.</p>
<p>Objectif général:</p> <p>Contribuer à l'amélioration de la gestion du complexe documentaire au service de l'Administration, du citoyen et de la recherche.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sauvegarder le patrimoine documentaire ; ➤ faciliter l'accès des populations à l'information ; ➤ Appuyer les échanges et le partage de l'information et du savoir.
Coût du projet : 8 416 957 500 F CFA
Durée de la phase investissement : 2 ans
<p>Méthode et résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode : Analyse multicritère • Résultats de l'analyse économique : <ul style="list-style-type: none"> - Score de la matrice multicritère : 64%.
<p>Conclusion :</p> <p>Le projet de construction de la Maison des Archives est approuvé mais des efforts sont à consentir pour améliorer sur la dimension économique, viable et financière du projet. En conséquent, ce projet est proposé pour inscription au BCI.</p>

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE
Sous-secteur : culture
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Ministère de la Culture et de la Communication
Localisation : Diamniadio
<p>Présentation du projet :</p> <p>Il s'agit de construire une bibliothèque nationale du Sénégal à Diamniadio sur une assiette foncière de 5160 m², qui sera dotée d'une capacité de stockage de 541 000 ouvrages et qui pourra accueillir plus d'un million de visiteurs par an.</p>
<p>Objectif général :</p> <p>Contribuer à la promotion de la culture en tant que levier de développement humain.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Constituer et sauvegarder le patrimoine documentaire national ; ➤ Favoriser et diversifier l'accès gratuit aux collections ; ➤ Faciliter la circulation des ouvrages ; ➤ Mettre à la disposition des usagers toute la production intellectuelle nationale imprimée ou transcrite sur d'autres supports.
Montant Investissement : 7 456 890 000 F CFA
Durée de la phase investissement : 3 ans
<p>Méthode et résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode : Analyse multicritère • Résultats de l'analyse économique : <ul style="list-style-type: none"> - Score de la matrice multicritère : 61.49%.
<p>Conclusion :</p> <p>Le projet de construction de la bibliothèque nationale est approuvé mais des efforts sont à consentir pour améliorer sur la dimension économique, viable et financière du projet. En conséquent, ce projet est proposé pour inscription au BCI.</p>

MINISTERE DES SPORTS

PROJET DE PROMOTION DES METIERS DU SPORT ET DES METIERS LIES AU SPORT
Sous-secteur : sport
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Ministère des Sports
Localisation: Tout le territoire National
Présentation du projet : Le projet répond aux besoins de codification et de valorisation des métiers du sport et des métiers liés aux sports. Il met aussi l'accent sur la promotion des métiers liés aux sports à savoir l'artisanat, la confection d'équipements sportifs, la distribution, la médecine sportive, les services juridiques, et la para médecine (kinésithérapeute; préparateur physique, etc.). Il cible les jeunes (250 000) ainsi que les encadreurs sportifs, les professionnels du sport et les associations sportives.
Objectif général : Renforcer la contribution économique du sport à travers la promotion des métiers du sport et des métiers liés aux sports. Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none">➤ Renforcer au plan national, la vulgarisation des métiers du sport et des métiers liés au sport ;➤ codifier les métiers du sport et les métiers liés aux sports ;➤ Relever le niveau d'intervention des acteurs pour les rendre entreprenants ;➤ Accompagner les nouveaux entrepreneurs dans la création de leur association, GIE et PME.
Coût du projet : 954 027 350 FCFA
Durée prévue pour la phase investissement : 4 ans
Méthode et Résultats d'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• Méthode d'évaluation : analyse Qualitative• Résultats de l'analyse qualitative :<ul style="list-style-type: none">- la création de valeur ajoutée significative ;- l'augmentation des recettes fiscales de l'État mais aussi des collectivités locales- la réduction des pertes de devise dues aux importations de produits sportifs;- l'augmentation des revenus de la population et la réduction de la pauvreté;- le transfert de technologies dans la fabrication des produits de sports ;- la réduction des dépenses de santé induites par la sédentarité, la baisse de forme et de productivité pour les travailleurs et étudiants « peu sportifs ».
Conclusion : Au terme de notre analyse, le projet constitue un premier jalon important dans la valorisation des métiers du sport et des métiers liés au sport. En conséquent, ce projet est proposé pour inscription au BCI.

PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE ET SPORTIF (CNEPS) DE THIES

Sous-secteur : sports

Date de l'évaluation : juillet 2017

Organisme de tutelle : Ministère des sports

Localisation : Thiès

Présentation du projet :

Le projet vise à rénover le stade, la construction de la maison des lions et des équipements au niveau du CNPES. Par ailleurs, il participe au renforcement de la formation des filières « maîtres EPS », « professeurs EPS » et les vacataires.

Objectif général :

Contribuer au renforcement des capacités des ressources humaines du secteur des sports.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer le niveau de formation des apprenants ;
- Mettre à la disposition des sportifs de haut niveau des infrastructures de qualité ;
- Améliorer les conditions d'hébergement ;

Améliorer l'offre et le panel de services à proposer.

Coût : 4 164 008 550 FCFA TTC

Durée prévue pour la phase investissement : 3 ans

Durée d'exploitation : 20 ans

Méthode et Résultats d'évaluation :

- **Méthode d'analyse :** ACA
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **Valeur actuelle Nette Économique (VANE) :** 1 123 562 423frs CFA
 - **Taux de Rentabilité Interne Économique (TRIE) :** 13.45%
 - **Rapport Avantage /Coût (RAC) :** 1.2

Conclusion :

Le projet est économiquement rentable et permet de disposer d'un centre de haut niveau dans la formation et l'entraînement des acteurs du sport. En conséquent, ce projet est proposé pour inscription au BCL.

PLAN NATIONAL DE FORMATION DES ACTEURS DU SPORT

Sous – secteur : sports

Date de l'évaluation : juillet 2017

Organisme de tutelle : Ministère des Sports

Localisation (ou zone d'intervention) : l'ensemble du territoire national

Présentation du projet :

Le projet « Plan National de Formation des Acteurs du Sport » a été élaboré pour apporter une réponse à la demande du secteur en ressources humaines de qualité et en quantité suffisante.

Le projet est articulé autour de trois composantes :

- La composante : actualisation des contenus de formation et développement de nouveaux profils de techniciens sportifs ;
- La composante : formation de techniciens et d'encadreurs sportifs en qualité et en nombre suffisant ;
- La composante : développement de nouvelles compétences en matière d'administration, de gestion et de pilotage du sport.

Objectif du projet :

Disposer, sur l'ensemble du territoire national, de ressources humaines suffisantes et de qualité dans le secteur du sport à tous les échelons.

Coûts du projet : 1 122 436 000FCFA

Durée des investissements : 3 ans

Horizon temporel : 10 ans.

Résultat de l'analyse par la méthode grille multicritères :

Le projet « plan de formation des acteurs du sport » a obtenu un score de 75,11% donc supérieur à 75% qui constitue le seuil de rentabilité de cette méthode.

Conclusion :

Le projet est viable et est proposé pour inscription au BCI.

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**

PROJET CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES		
Sous – secteur : environnement		
Date de l'évaluation : février 2017		
Organisme de tutelle : Ministère de l'environnement et du Développement Durable		
Localisation (ou zone d'intervention) : toute le littoral national (513 km)		
<p>Présentation du projet : La zone côtière sénégalaise constitue une zone attractive aussi bien pour ses écosystèmes très diversifiés (estuaires, Niayes, lagunes, mangroves, dunes littorales, etc) que pour le développement des activités socio-économiques. Elle contribue ainsi à hauteur de 68% dans le produit intérieur brut. Mais depuis quelques années, on assiste à sa dégradation continue et alarmante. C'est dans ce cadre que ce projet intervient sur tout le littoral pour lutter contre l'érosion côtière.</p>		
<p>Objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre effectivement la stratégie de la Gestion Intégrée des Zones Côtières ; ➤ Renforcer le cadre institutionnel ; ➤ Renforcer les connaissances sur le littoral (à travers des études entre autres physiques, socioéconomiques, de vulnérabilité climatiques) ➤ Mettre en place un observatoire ➤ Aménager des sites : ➤ Etudier la faisabilité de l'organe de gestion intégrée du littoral 		
Coût du projet : 161 814 491 500 F CFA TTC.		
<p>Période d'investissement : 5 ans Horizon temporelle : 30 ans</p>		
<p>Méthode et Résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'évaluation : ACA • Résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Valeur actuelle Nette Economique (VANE) : 160 831 637 917F CFA - Effet sur les finances publiques : 31 022 661 646 F CFA de TVA au bénéfice des finances publiques. - Effets sur l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'emplois directs créés ou confortés : 39 295 Nombre d'emplois indirects créés ou confortés : 43 074 Soit un total de 82 369 emplois créés ou confortés 		
<p>Conclusion :</p> <p>le projet dispose d'un grand potentiel sur le plan socioéconomique. L'analyse est favorable à sa réalisation. En conséquent, ce projet est proposé pour inscription au BCI.</p>		

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA PERIPHERIE DES AIRES
PROTEGEES DU SENEGAL (PADAPS)**

Sous – secteur : environnement / eaux et forêt

Date de l'évaluation : juin 2017

Organisme de tutelle : Ministère de l'Environnement et du Développement durable

Localisation (ou zone d'intervention):

- Parc national des Oiseaux du Djoudj (PNOD)/ Région de Saint Louis
- Parc national du Delta du Saloum (PNDS)/Région de Fatick
- Parc national de Niokolo Koba (PNNK) / Tamba – Kédougou

Présentation du projet :

Le projet d'appui au développement de la périphérie des aires protégées vise le développement socio-économique de la périphérie à travers la gestion des ressources biologiques et la promotion d'activités génératrices de revenus durables pour les populations riveraines des trois plus grandes aires protégées du pays.

Objectif général :

Contribuer à la conservation de la biodiversité des aires protégées;

Objectifs spécifiques :

- réduire les pressions exercées par les populations sur les ressources biologiques de ces trois parcs;
- appuyer le développement socio-économique durable des villages périphériques des aires protégées;
- renforcer les capacités de surveillance de ces parcs;
- appuyer les collectivités locales dans la création et la gestion de réserves naturelles communautaires.

Coût : 4069151954 FCFA.

Durée d'investissement : 3 ans

Durée d'exploitation : 20 ans

Méthode et Résultats de l'évaluation :

- **Méthode d'évaluation :** ACA
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **Valeur actuelle Nette Economique (VANE): 2 214 963 186 FCFA**
 - **Taux de Rentabilité Interne Economique (TRIE): 18,30%**
 - **Rapport Avantage /Coût (RAC): 2,85**

Conclusion :

le projet dispose d'un grand potentiel sur le plan socioéconomique. L'analyse est favorable à sa réalisation. En conséquent, ce projet est proposé pour inscription au BCI.

PROJET D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES NATURELLES PAGERN
Sous-secteur : environnement / eaux et forêts
Date d'évaluation : juin 2017
Organisme de tutelle : Ministère de l'Environnement et du Développement durable
Zone d'intervention : Zones éco géographiques de la Casamance naturelle (Kolda-Sédhiou-Ziguinchor) et du Bassin arachidier (Kaolack)
<p>Présentation du projet :</p> <p>Il s'agit, pour ce projet, de lever en partie les contraintes liées aux changements climatiques. Le secteur de l'environnement regorge d'énormes potentialités pouvant servir de leviers au développement durable.</p> <p>Objectif global:</p> <p>Contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans une perspective de développement durable.</p> <p>Objectifs spécifiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ renforcer la résilience des populations par la promotion de produits forestiers en Casamance ; ➤ valoriser l'écotourisme dans les îles de Kouyon et du Diable.
<p>Montant des investissements : 1 782 400 000 FCFA</p> <p>Durée des investissements : 05 ans</p> <p>Horizon temporel : 25 ans</p>
<p>Méthodes et résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode de l'évaluation : ACA • Résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Valeur actuelle Nette Economique (VANE): 1 987 548 480 FCFA - Taux de Rentabilité Interne Economique TRI de 16,9%
<p>Conclusion :</p> <p>L'analyse montre que le projet est rentable économiquement au vue des indicateurs. Cependant, l'exécution du projet mérite d'être encadrée surtout dans sa phase d'investissement.</p>

PROJET AGRO FORESTIER DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LE DEPARTEMENT DE MBACKE PAGF

Sous-secteur : environnement / eaux et Forêts

Date d'évaluation : juin 2017

Organisme de tutelle : Ministère de l'Environnement et du Développement durable

Zone d'intervention : Département de Mbacké – Région de Diourbel

Présentation du projet :

Le PAGF est un projet agro forestier qui intervient dans la lutte contre la désertification dans le département de Mbacké à travers la construction et la réhabilitation d'infrastructures rurales, le développement des activités génératrices de revenus, le reboisement etc.

Par ailleurs, dans un souci de consolider les acquis du PAGF 1 et 2 dans les départements de Bambey et Diourbel, la stratégie d'intervention du projet repose sur une approche inclusive et participative.

Objectif global:

Créer un dynamisme durable de développement au sein des villages par le renforcement des capacités des populations pour la mise en valeur des ressources de leurs terroirs.

Objectifs spécifiques:

- le renforcement des capacités organisationnelles des populations ;
- la stabilisation du processus de dégradation des ressources naturelles et de l'environnement ;
- l'augmentation des revenus des populations rurales à partir de la diversification et le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Montant des investissements : 3 342 284 900 FCFA

Durée des investissements : 03 ans

Horizon temporel : 23 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode de l'évaluation** : ACA
- **Résultat de l'évaluation** :
 - Du point de vue de l'analyse économique, le projet n'est pas rentable car la valeur actuelle nette reste négative, pour un taux de rendement interne (TRI) de 5,1%.

Conclusion :

L'analyse montre que le projet n'est pas rentable du point de vue économique. **A l'état actuel des informations, ce projet n'est pas proposé pour inscription au BCI.**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURALE

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'AUTOSUFFISANCE EN RIZ (PNAR)
Sous – secteur : agriculture
Date de l'évaluation : juin2017
Organisme de tutelle : Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural (MAER)
Localisation (ou zone d'intervention) : Basse et Moyenne Casamance, Kolda, Tambacounda, Kédougou, Fatick et Kaolack et vallée du fleuve Sénégal.
Présentation du projet : Le projet cherche à mettre à la disposition des producteurs des infrastructures performantes (aménagement, magasins, pistes de Production ; etc.). Objectif général : Renforcer le PNAR dans l'accomplissement de ses missions. Objectif spécifique : Augmenter la production de riz dans la vallée de Bignona
Coût du projet : 113 679 600 000 FCFA Durée de l'investissement : 5 ans Horizon temporel : 20 ans
Méthode et résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• Méthode d'analyse : ACA• Résultats de l'évaluation :<ul style="list-style-type: none">- Valeur actuelle Nette Economique (VANE) : 96 809 241 319FCFA- Taux de Rentabilité Interne Economique (TRIE) : 29%- Rapport Avantage /Coût (RAC) : 1,59
Conclusion : En se référant aux critères de décision tels que la VANE, le TRIE et le RAC, ainsi que les effets intangibles énumérés, il ressort que le « Projet d'Appui au Programme National d'Autosuffisance en Riz (PAPNAR) » est viable et est proposé pour inscription au BCI.

PROJET DE RESTAURATION ET D'AMELIORATION DE LA FERTILITE DES SOLS DANS LE BASSIN ARACHIDIER POUR LA RELANCE DE LA CULTURE ARACHIDIERE ET LA DIVERSIFICATION DES SYSTEME DE PRODUCTION AGRICOLE (PRAFERTIS-B.A.)

Sous – secteur : agriculture

Date de l'évaluation : février 2017

Organisme de tutelle : Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER)

Localisation (ou zone d'intervention) : Louga, Diourbel, Thiès, Kaolack, Kaffrine et Fatick.

Présentation du projet :

le projet cherche à intégrer dans les systèmes de production actuels des éléments d'amélioration pour les rendre plus productifs. Une production agricole soutenue à moyen et long terme est intimement liée à une utilisation appropriée des ressources pédologiques ; ce qui inclut le maintien, la restauration et/ou l'amélioration de la fertilité des sols. Parmi les moyens indiqués, figurent.

Les activités du projet seront exécutées à travers à travers trois (3) composantes en plus de celle relative à la coordination et la gestion du projet. Ces composantes sont :

- Evaluation des potentialités agricoles des sols du Bassin arachidier ;
- Développement des pratiques et technologies de restauration et d'amélioration de la fertilité des sols du Bassin arachidier;
- Diversification et Intensification des Systèmes de production agricole du Bassin arachidier.

Objectif global:

Contribuer à la réduction de la pauvreté dans la zone du B.A. par l'amélioration durable de la productivité des sols et des systèmes de production agricoles.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les connaissances sur l'état et les potentialités agricoles des sols du B.A
- Promouvoir des pratiques et des technologies de restauration et d'amélioration de la fertilité des sols dans le B.A.
- Promouvoir l'intensification et la diversification des systèmes de production agricoles dans la zone du B.A.

Coût : 4 476 135 362 FCFA

Durée du projet : 5 ans

Horizon temporel : 20 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode d'analyse :** ACA
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **Valeur actuelle Nette Economique (VANE) :** 263 199 101FCFA
 - **Taux de Rentabilité Interne Economique (TRIE) :** 10%
 - **Rapport Avantage /Coût (RAC) :** 2,47

Conclusion :

En se référant aux critères de décision tels que la VANE, le TRIE et le RAC, ainsi que les effets intangibles énumérés, il ressort que le « *Projet de restauration et d'amélioration de la fertilité des sols dans le bassin arachidier pour la relance de la culture arachidière et la diversification des systèmes de production agricole (PRAFERTIS-B.A.)* » est viable. Toutefois, au regard du TRIE qui est proche du taux d'actualisation (9%), on propose de ne pas l'inscrire prioritairement au BCI.

PROJETS DE BASSINS DE RETENTION ET DE VALORISATION DES FORAGES

Sous – secteur : agriculture

Date de l'évaluation : juin 2017

Organisme de tutelle : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER)

Localisation (ou zone d'intervention) : Bassin Arachidier du Sénégal (Régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès).

Présentation du projet :

Ce présent projet est la suite logique des actions déjà entreprises dans le cadre du PAGIRE et cherche à :

- renforcer le capital-eau et donner la priorité à la mise à disposition des populations des ressources nécessaires pour l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- assurer la disponibilité en eau et en toutes saisons pour asseoir la durabilité des actions ;
- promouvoir les infrastructures afin de mieux sécuriser les productions, lutter contre la pauvreté et l'exode rural.

Objectif général :

Contribuer à la promotion d'une agriculture plus productive, plus diversifiée et durable dans les zones de pauvreté endémique.

Objectifs spécifiques :

- Accompagner la mise en place d'un cadre institutionnel approprié en vue de mettre en œuvre des microprojets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement ;
- Réaliser des ouvrages, des équipements et des aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale ;

Coût : 4 582 350 000 FCFA

Durée d'investissement : 05 ans

Horizon temporel : 20 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode d'analyse :** ACA
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **Valeur actuelle Nette Economique (VANE) :** 4 746 484 941 FCFA
 - **Taux de Rentabilité Interne Economique (TRIE) :** 35%
 - **Rapport Avantage /Coût (RAC) :** 1,23

Conclusion :

En se référant aux critères de décision tels que la VANE, le TRIE et le RAC, ainsi que les effets intangibles énumérés, il ressort que le « **projet de bassins de rétention et de valorisation des forages** », est viable et **est proposé pour inscription au BCI.**

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE DANS LA VALLEE DE BIGNONA		
Sous – secteur : agriculture		
Date de l'évaluation : février 2017		
Organisme de tutelle : Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural (MAER)		
Localisation (ou zone d'intervention) : les communes de Balinghor, Mangagoulack, Niamone et Tenghory, dans le département de Bignona, région de Ziguinchor.		
<p>Présentation du projet :</p> <p>Le programme porte sur la valorisation des eaux et des sols pour l'augmentation de la production de riz dans les vallées de Bignona. Il s'agit d'aménagement de 2418 ha dans le bassin du marigot de Bignona (département de Bignona). Il vient compléter les actions d'aménagement et d'équipement rural engagées dans le cadre la reconstruction de la Casamance.</p> <p>Le programme est structuré autour de trois composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Composante 1 : Protection et aménagement de vallées rizicoles salinisées ➤ Composante 2 : Appui au développement local ➤ Composante 3 : Gestion du Projet <p>Objectif général :</p> <p>Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire.</p> <p>Objectif spécifique :</p> <p style="padding-left: 40px;">Augmenter la production de riz dans les vallées de Bignona.</p>		
<p>Coût : 8 125 150 945F FCFA</p> <p>Durée du projet: 05 ans</p> <p>Horizon temporel : 20 ans</p>		
<p>Méthode et résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'analyse : ACA • Résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Valeur actuelle Nette Economique (VANE) : 556 100 636 FCFA - Taux de Rentabilité Interne Economique (TRIE) : 11,5% - Rapport Avantage /Coût (RAC) : 2,46 		
<p>Conclusion :</p> <p>En se référant aux critères de décision tels que la VANE, le TRIE et le RAC, ainsi que les effets intangibles énumérés, il ressort que le « <i>programme de renforcement de la riziculture pluviale dans la vallée de Bignona</i> », est viable mais n'est pas proposé prioritairement pour inscription au BCI.</p>		

MINISTERE DE LA JUSTICE

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
Sous-secteur : justice
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Ministère de la justice
Localisation (ou zone d'intervention) : SEBIKOTANE
Présentation du projet : <p>La future école Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) sera une école située à SEBIKOTANE avec une capacité d'accueil de 300 élèves et aura pour vocation de former tous les personnels d'administration pénitentiaire, et d'assurer leur formation continue. C'est un établissement public à caractère administratif rattaché au ministère de la Justice.</p>
Objectif général du projet : <p>L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de l'Etat de Droit, des droits humains et de la justice.</p>
Objectifs spécifiques du projet : <ul style="list-style-type: none">➤ Construire et équiper l'école nationale de l'administration pénitentiaire ;➤ Assurer une formation de qualité aux personnels pénitentiaires.
Montant Investissement : 3 136 596 665F CFA Durée d'investissement: quatre 04 ans Durée d'exploitation : 20 ans pour l'exploitation
Méthode et résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• Méthode d'analyse : ACA• Résultats de l'évaluation : à terme le projet va impacter sur le revenu des élèves après formation à hauteur de 3 383 323 080F CFA (<i>sans actualisation</i>)
Conclusion : <p>la construction de l'ENAP va contribuer à former un personnel capable de jouer un rôle important dans la construction et la consolidation de l'Etat de droit. Pour cette raison, ce projet est proposé pour inscription au BCI.</p>

PROJET D'INFORMATISATION DU CASIER JUDICIAIRE

Sous-secteur : justice

Date de l'évaluation : juin 2017

Organisme de tutelle : Ministère de la justice

Localisation (ou zone d'intervention) : Sénégal

Présentation du projet :

Le projet d'informatisation du casier judiciaire a été conçu pour apporter une solution pertinente et durable aux problèmes liés au fonctionnement actuel du casier judiciaire (la fiabilité, l'efficacité et les conditions de délivrance). Ce dernier est un système accessible par connexion internet et couvre tout le territoire national. Une personne peut soumettre une demande en ligne de n'importe quel site du territoire et faire le retrait de l'extrait au greffe de la juridiction de son choix.

Objectif général:

Le projet d'informatisation du casier judiciaire vise à contribuer au renforcement de l'Etat de Droit et à créer un climat de confiance propice à la démocratie, aux investissements et au développement.

Objectifs spécifiques:

- Permettre aux services du greffe des tribunaux de gérer plus efficacement le casier judiciaire ;
- Délivrer des casiers judiciaires fiables prenant en compte le passé pénal de toute personne commettant des infractions devant figurer dans son dossier ;
- Délivrer les extraits de casier judiciaire en un délai très court, dans n'importe quel service du greffe pour les nationaux et par voie courrier pour les sénégalais de l'extérieur ;
- Informer en temps réel les autorités de la police judiciaire (police, gendarmerie, douane, eaux et forêts, services d'hygiène, etc...) sur le passé pénal d'un individu ;

Coût d'investissement : 2 285 842 605 F CFA

Durée d'investissement : 02 ans

Durée d'exploitation : 20 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode d'analyse :** ACA
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **Valeur actuelle Nette Economique (VANE) :** 645 231 600 F CFA, 2 885 139 934 F CFA et 5 125 048 268 F CFA pour les trois hypothèses
 - **Taux de Rentabilité Interne Economique (TRIE) :** 15%, 37% et 68% pour les trois hypothèses

Conclusion :

Les résultats de l'analyse économique montrent que le projet est économiquement rentable. Ce projet est la solution pertinente et durable aux problèmes liés au fonctionnement actuel du casier judiciaire et **est proposé pour inscription au BCI.**

PROJET DE LA NOUVELLE CARTE JUDICIAIRE ET DE L'EQUIPEMENT DES JURIDICTIONS

Sous – secteur : justice

Date de l'évaluation : juillet 2017

Organisme de tutelle : Ministère de la Justice.

Localisation (ou zone d'intervention) : l'ensemble des régions du Sénégal

Présentation du projet :

L'installation des justices créées par la loi n°2014-26 du 03 novembre 2014 abrogeant et remplaçant la loi n°84-19 du 02 février 1984 fixant l'organisation judiciaire, marquent le début de la matérialisation de la nouvelle carte judiciaire. Il s'agit à travers ce projet d'apporter les innovations majeures suivantes :

- Le changement d'appellation : les tribunaux régionaux en tribunaux de grande instance (TGI) et les tribunaux départementaux en tribunaux d'instance (TI) ;
- la création de nouvelles juridiction et leur équipement ;
- le relèvement des taux de compétence par l'amélioration du ratio un magistrat par nombre de justiciables ;
- la création de chambres criminelles et leur équipement.

Ainsi, il est prévu la prise en charge de dix-neuf (19) TGI (tribunal de grande instance) dont onze (11) à réhabiliter et l'équipement renouvelé et huit (8) à construire et équipés. Concernant les TI (tribunal d'instance). Treize (13) seront construites et équipées et six (06) réhabilitées.

Objectif Général :

Contribuer à renforcer l'Etat de droit.

Objectifs Spécifiques :

- Rapprocher les juridictions des justiciables à travers une justice de proximité ;
- Accroître l'efficacité de la justice ;
- Promouvoir la qualité et l'efficacité du service public de la justice ;
- Améliorer le cadre institutionnel du secteur de la justice ;
- Améliorer le pilotage stratégique et opérationnel du secteur.

Coût du projet : 26 076 450 175,6419 FCFA dont 11369733666,6667 F CFA pour le fonctionnement

Durée : 05ans pour les investissements et 10 ans pour l'exploitation.

Méthode d'analyse : analyse qualitative

Méthode et résultats de l'évaluation :

• Méthode d'analyse : analyse qualitative

- les délais moyens de détention provisoire sont réduits et passent de un (01) an et demi en moyenne à moins de six (06) mois ;
- les services de l'exécution des peines plus efficaces ;
- Les délais de jugement sont réduits et la disponibilité des décisions de justice plus rapide (07 jours au plus au lieu d'un mois) ;
- Le délai moyen de jugement d'une affaire civile passera de 6 à 2 *mois* couvrant la période allant de l'enrôlement, à la mise en état, jusqu'à la décision finale.
- Le dispositif de justice de proximité plus efficace : les usagers supportent moins de coûts pour bénéficier des services de la justice.

Conclusion :

Le projet est proposé pour inscription au BCI.

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

PROJET DU MARCHE CENTRAL AU POISSON DE TAMBACOUNDA

Sous – secteur : pêche

Date de l'évaluation : juin 2017

Organisme de tutelle : Direction de la Pêche Continentale

Localisation (ou zone d'intervention) : Commune de Tambacounda

Présentation du projet :

Le projet prévoit la construction d'un marché central au poisson d'une superficie d'un hectare. Il s'agit de mettre des installations réservées à la vente en gros, demi-gros et au détail, avec un système efficace d'évacuation des eaux usées, un bloc de fabrique/stockage de glace, des équipements annexes (restaurants, dortoirs, château d'eau ...) et de parkings pour poids lourds, poids légers et motos et des routes intérieures du marché etc.,

Objectif global :

Contribuer à l'amélioration en quantité et en qualité des volumes de poissons frais distribués dans la région de Tambacounda et les régions voisines (Kédougou, Kolda et Matam) ;

Objectifs spécifiques :

- Introduire de nouvelles techniques de conditionnement et de conservation du poisson afin de réduire la détérioration de la qualité du poisson distribué dans la région ;
- Renforcer le partenariat public-privé (acteurs/Commune) ;
- Attirer de nouveaux investisseurs et accroître les potentialités du marché des produits halieutiques de Tambacounda ;
- Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs ;

Coût du projet : 1 572 793 458 F CFA

Période d'investissement : 02 ans

Horizon temporel : 22 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode d'analyse :** ACA
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **VANE :** 17 473 566 016 F CFA
 - **TRIE :** 26 %
 - **Nombre d'emplois directs créés ou confortés:** 46
 - **Nombre d'emplois indirects créés ou confortés:** 420
 - **Soit un total de 466 emplois créés ou confortés**

Conclusion :

le projet est financièrement et économiquement rentable et **est proposé pour inscription au BCI.**

PROJET DE CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION SPECIAL EN VALORISATION DES PRODUITS DE LA PECHE
Sous – secteur : pêche
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Ministère de la pêche et de l'économie maritime.
Localisation (ou zone d'intervention) : pôle urbain de Diamniadio dans la région de Dakar.
<p>Présentation du projet :</p> <p>Il s'agit de la construction et de l'équipement d'un centre de formation composé d'un bloc administratif et d'un bloc scientifique comprenant des laboratoires de recherches et un atelier de fabrication pilote équipé. Les activités prévues sont la formation, la recherche et le transfert de compétences technique et technologique.</p> <p>Objectif général :</p> <p>Contribuer à relever les défis de compétitivité par la qualité et la diversification de la gamme de produits halieutiques transformés.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ offrir une qualification professionnelle aux lauréats pour l'exercice du métier ➤ répondre aux besoins en ressources humaines de qualité des professionnels ; ➤ améliorer la qualité de l'offre aux consommateurs ; ➤ réduire les alertes sanitaires à l'exportation.
<p>Coût du projet : 945 605 594 F CFA</p> <p>Période d'investissement : 3 ans</p> <p>Période d'exploitation : 20 ans</p> <p>Horizon temporelle : 23 ans</p>
<p>Méthode et résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'analyse : ACA • Résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - VANE) : -1 340 970 069,20 FCFA (négatif) - (RAC) : 0,204 < 1 - Nombre d'emplois créés ou confortés : 161
<p>Conclusion :</p> <p>le projet dispose d'un grand potentiel sur le plan socioéconomique. Ce projet n'est pas proposé pour inscription au BCI.</p>

PROJET DE VALORISATION DES PRODUITS DE LA PECHE CONTINENTALE

Sous – secteur : pêche

Date de l'évaluation : juillet 2017

Organisme de tutelle : Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime (MPEM) à travers la Direction de la Pêche Continentale

Localisation (ou zone d'intervention) : l'ensemble du territoire national

Présentation du projet :

Le projet vise la valorisation et la promotion des produits de la pêche continentale à travers, la réduction des pertes post capture, l'amélioration des modes de conservation et de transformation artisanales, le développement de l'offre et de la demande des produits de la pêche continentale et le renforcement des capacités professionnelles des acteurs.

Objectif du projet :

Contribuer à la satisfaction de la demande nationale en produits halieutiques.

Objectifs spécifiques :

- améliorer l'offre et la demande par la valorisation des produits halieutiques continentaux ;
- renforcer les capacités des professionnels du secteur la pêche continentale (pêcheurs, mareyeurs et femmes transformatrices).

Coût du projet : 6 816 421 498 FCFA

Durée des investissements : 02 ans

Horizon temporel : 22 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode d'analyse : ACA**
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **Valeur actuelle Nette Economique (VANE) : 3 484 852 052 FCFA**
 - **Taux de Rentabilité Interne Economique (TRIE) : 15 %**
 - **Rapport Avantage /Coût (RAC) : 3,46**

Conclusion :

Le projet est économiquement rentable du point de vue de la collectivité et **est proposé pour inscription au BCI.**

**PROJET DE RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DEGRADES ET DE LA
REGENERATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES CONTINENTALES**

Sous-secteur : Pêche

Date d'évaluation : Juin 2017

Organisme de tutelle : Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime

Zone d'intervention : Ensemble du territoire national (zones où sont localisés les plans d'eau)

Présentation du projet :

Le projet consiste à redynamiser la pêche continentale en investissant dans les plans d'eau pour une régénération de la ressource halieutique.

Objectif Global:

Contribuer à la satisfaction durable de la demande nationale en produits halieutiques par l'accroissement de la production de la pêche continentale de 50% d'ici 2025.

Objectifs spécifiques :

- restaurer les écosystèmes dégradés et régénérer les ressources halieutiques continentales
- renforcer les capacités des services de la pêche continentale et des pêcheurs artisans continentaux.

Paramètres du projet :

Cout du projet : 4 084 177 200 FCFA

Durée des investissements : 02 ans

Horizon temporel : 22 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode :** analyse coût-avantage
- **Résultats de l'évaluation :**
 - **VAN :** 19 835 010 295 F CF
 - **TRI :** 30,7%
 - **Emplois créés ou confortés :** 2 235

Conclusion :

L'analyse montre que le projet est économiquement rentable au vu des indicateurs. Ce projet **est proposé pour inscription au BCI.**

PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE LIAISON MARITIME DAKAR - PRAIA

Sous – secteur : transport maritime

Date de l'évaluation : juillet 2017

Organisme de tutelle : Ministère de la pêche et de l'Economie Maritime

Localisation (ou zone d'intervention) : Dakar – Praia

Présentation du projet : Les gouvernements de la République du Sénégal et la République du Cabo Verde ont signé le 28 avril 2015 un protocole d'accord pour confirmer la volonté des deux gouvernements d'évaluer les possibilités d'améliorer le commerce bilatéral. Afin de promouvoir une augmentation des activités commerciales, les deux pays ont l'intention d'investir dans les infrastructures de transport maritime. Dans ce cadre, la mise en place d'une liaison maritime régulière entre les deux pays pourrait promouvoir le transport maritime et intensifier les échanges commerciaux.

Objectif général :

Améliorer le développement et l'intégration économique dans la sous-région en

Objectifs spécifiques :

- Réduisant considérablement le temps de transit pour les marchandises transportées;
- Générant des activités économiques supplémentaires au Cap Vert et au Sénégal ;
- Renforçant la position de Dakar en tant que port principale ;
- Améliorant les opportunités commerciales entre les deux pays.

Paramètres du projet:

- Période d'analyse: 5 ans
- Capacité: 450 passagers, 1400 mètres linéaires.
- Montant total charges d'exploitation par année : 8 033 312 \$ US
- Charge utile* 50 % : 200 à 250 passagers et 140 voitures unité équivalente
- 115 allers-retours en moyen dans l'année
- Tarif véhicules compris entre 159 et 297 \$ US
- Tarif passagers compris entre 113 et 200 \$ US

Résultats de l'analyse de la phase d'exploitation :

Les hypothèses précédentes permettent d'obtenir le bilan financier indicatif (Recettes – Dépense) ci-après **du scénario de base c'est-à-dire avec une charge utile de 50%**

TARIFS en \$ US							
Véhicule	Passager	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	VAN (\$ US)
159	113	- 2 378 056	- 2 029 749	- 1 329 887	- 54 258	2 342 122	- 3 742 230
278	143	- 140 943	408 704	1 547 487	3 600 008	7 311 923	9 496 320
283	154	309 178	899 335	2 126 433	4 335 269	8 311 878	12 159 999
288	165	759 299	1 389 967	2 705 379	5 070 529	9 311 833	14 823 677
293	176	1 209 420	1 880 599	2 302 746	4 559 186	8 616 406	14 497 523
294	184	1 511 521	2 209 890	3 672 887	6 299 265	10 982 913	19 275 098
295	192	1 813 622	2 539 180	4 061 449	6 792 739	11 654 038	21 062 841
296	196	1 969 463	2 709 047	4 261 892	7 047 302	12 000 243	21 985 062
297	200	4 742 733	5 731 911	7 828 872	11 577 366	18 161 130	38 96 425

Avec le **scénario de base (1)** (charge utile de 50%) le projet serait viable et rentable financièrement avec des tranches de tarif de : 283 à 297 \$ US pour les véhicules et 154 à 200 \$ US pour les passagers. Ces tarifs sont **raisonnables et conformes aux critères internationaux pour des liaisons maritimes de courte distance.**

Conclusion :

Ce projet n'est pas proposé au financement sur ressources publiques, il nécessite un opérateur privé. Etant donné son caractère communautaire (CEDEAO), l'Etat du Sénégal pourrait faire sa promotion.

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

PROJET D'AMELIORATION DE LA MOBILISATION DES EAUX RENOUVELABLES DANS LES BASSINS VERSANTS DU BAOBOLONG
Sous – secteur : hydraulique
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Agence de Promotion du Réseau Hydrographique National (APRHN)/ Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)
Localisation (ou zone d'intervention) : Régions de Kaolack et de Kaffrine
Présentation du projet : Le projet vise à restructurer les terroirs identifiés dans les régions de Kaolack et Kaffrine, en vue d'en valoriser les potentialités. Pour cela, des aménagements primaires sont prévus, pour mettre en place des ouvrages (digues) de rétention d'eaux de ruissellement dans les bassins versants du Baobolong. Une fois les aménagements primaires effectués, des aménagements secondaires sont envisagés pour mettre à la disposition des populations de la zone d'intervention du projet des périmètres rizicoles et maraichers exploitables.
Objectif général : Améliorer la disponibilité de l'eau et son accès durable pour l'agriculture et l'élevage. Objectifs spécifiques: <ul style="list-style-type: none">➤ améliorer le schéma d'aménagement et d'utilisation des sols des bas-fonds et vallées ;➤ organiser les acteurs pour une mise en valeur optimale de la ressource➤ améliorer les conditions, techniques et pratiques de production et/ou la pérennité des systèmes de production ;➤ renforcer les compétences techniques et de gestion des usagers.
Cout du projet : 22 249 519 005 FCFA <ul style="list-style-type: none">- <i>Couts des aménagements primaires</i> : 498 984 535 F CFA- <i>Couts des aménagements secondaires</i> : 21 750 534 470 F CFA Durée d'investissement : 02 ans Horizon temporel : 22 ans
Méthode et résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• Méthode d'analyse : ACA• Résultats de l'évaluation :<ul style="list-style-type: none">- Valeur actuelle Nette Economique (VANE) : 30 413 629 038 FCFA- Taux de rentabilité Interne Economique (TRIE) : 37%- Rapport Avantage /couts (RAC) : 2,70
Conclusion : le projet dispose d'un grand potentiel sur le plan socioéconomique. Il est proposé pour inscription au BCL.

PROJET DE REMISE A NIVEAU ET D'OPTIMISATION DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Sous – secteur : hydraulique

Date de l'évaluation : mars 2017

Organisme de tutelle : Office des Forages ruraux / Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Localisation (ou zone d'intervention) : Zone Centre: régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine

Présentation du projet :

Le projet de remise à niveau des systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP) en milieu rural entre dans le cadre de l'accompagnement du processus de mise en délégation de service public desdits Système d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) en milieu rural.

Objectif général :

Assurer l'approvisionnement correct en eau potable aux usagers en milieu rural

Objectifs spécifiques :

- Optimiser la gestion de la ressource hydrique ;
- Accroître le taux de disponibilité des forages ;
- Améliorer la consommation spécifique des populations ciblées ;

Améliorer la qualité de l'eau.

Coût du projet : 1 519 819 660 F CFA

Période d'investissement : 1 an

Horizon temporel : 30 ans

Méthode et résultats de l'évaluation :

- **Méthode d'analyse :** ACA
- **Résultats de l'évaluation :**
Les indicateurs de rentabilités de la phase d'exploitation (avant financement et à titre indicatif) révèlent :
 - une rentabilité financière relativement robuste avec les tarifs 3 et 4 ;
 - une rentabilité financière fragile avec le tarif 2 ;
 - le tarif 1 ne garantit pas du tout une rentabilité financière.

RECAPITULATION	TRI	VAN
<i>tarif 1 (200 F CFA /m3)</i>	-1%	-83 286 464
<i>tarif 2 (276 F CFA /m3)</i>	10%	11 276 752
<i>tarif 3 (300 F CFA /m3)</i>	13%	41 138 820
<i>tarif 4 (400 F CFA /m3)</i>	24%	165 564 105

- **Economie sur les dépenses de santé**

Le projet permettra aux populations de la zone de réaliser des économies de 21 425 492 F CFA sur les frais liés aux soins de santé.

- **Création d'emplois**

Nombre d'emplois directs créés ou confortés: **239**

Nombre d'emplois indirects créés ou confortés: **562**

Soit un total de **701 emplois créés ou confortés**

Conclusion :

Le projet reste une priorité pour une alimentation correcte en eau des populations cibles, garante d'une santé publique et d'un développement durable dans cette zone. **Il est proposé pour inscription au BCI.**

**MINISTERE DU COMMERCE DU SECTEUR INFORMEL, DE LA
CONSOMMATION, DE LA PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX
ET DES PME**

FICHE DE PROJET DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS DES PRODUITS DANS LES FILIERES A FORT POTENTIEL D'EXPORT
Sous – secteur : commerce
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
Localisation (ou zone d'intervention) : Toutes les régions du Sénégal
<p>Présentation du projet : Le projet consiste à accompagner, à terme, 1000 entreprises évoluant dans les filières halieutiques, arachidières et céréalières (maïs, fonio, mil), des services (TIC, formation, conseils et santé), des produits forestiers à haute valeur ajoutée (cajou, « bouye », karité, gomme arabique), des produits relatifs fruits et légumes, aux textiles, de confection et d'habillement. Il s'agira de renforcer les capacités des structures d'appui à la promotion de l'exportation pour la fourniture durable des services de qualité aux exportateurs, aux petites et moyennes entreprises de transformation et producteurs engagés dans les filières d'exportation.</p>
<p>Objectif global : Contribuer à la promotion et au développement des exportations des produits dans les filières à fort potentiel d'export.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroître le volume des productions ; ➤ Diversifier les produits d'exportation ; ➤ Améliorer les revenus des producteurs et des exportateurs ; ➤ Mettre l'accent sur la production agricole qui dispose de réels potentiels de développement et d'export.
<p>Coût du projet : 11 432 400 000 F CFA Période d'investissement : 05 ans Horizon temporel : 15 ans</p>
<p>Méthode et résultats de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'analyse : ACA • Résultats de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - VANE = 4 692 943 545 F CFA - TRIE = 29 %
<p>Conclusion : le projet est rentable. Il est proposé pour inscription au BCI.</p>

MODERNISATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION
Sous – secteur : commerce
Date de l'évaluation : juillet 2017
Organisme de tutelle : Ministère du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME
Localisation (ou zone d'intervention) : Saint louis, Thiès, Kaolack.
<p>Présentation du projet : Le projet de modernisation des circuits de distribution vise la rationalisation et l'assainissement des circuits de distribution des produits de grande consommation et le développement graduel d'une distribution moderne.</p>
<p>Objectif général du projet : Contribuer à la rationalisation et à l'assainissement des circuits de distribution des produits de grande consommation et au développement graduel d'une distribution moderne.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités d'intervention et de surveillance des marchés et circuits de distribution ; - Restructurer les circuits de distribution ; - Renforcer le commerce intérieur en infrastructures modernes.
<p>Coût du projet : 6 000 000 000 FCFA Durée de vie du projet : 05 ans. Horizon temporel : 20ans</p>
<p>Méthode et résultat de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'analyse : ACA • Résultat de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - VANE : 1 874 753 803,53 - TRIE : 10%
<p>Conclusion : Le projet est intéressant dans la mesure où il tend à moderniser les instruments du laboratoire de contrôle interne de la Direction du commerce intérieur et à rationaliser et restructurer les circuits de distribution en vue de promouvoir une distribution moderne. Toutefois, au regard des indicateurs de l'analyse économique, il n'est pas proposé pour inscription au BCI.</p>